

Action humanitaire :

## Du rêve indien... à la réalité

Providence, l'humanitaire on sait ce que cela veut dire ! Une équipe de trente deux élèves des classes de seconde se sont pris en main, avec l'aide de l'un de leurs professeurs, Christophe Boone, pour aider l'association « Un rêve indien » : vente de gâteaux tous les jeudis, cartes de Noël, jeudi 6 avril c'était une opération bol de riz à l'école St Maurice La Providence et, le lendemain vendredi 7 avril, une course parrainée d'endurance au stade Delisse. Mais, quelle est cette association pour laquelle des élèves se mobilisent ?

### Au collège et lycée La Providence

Céline Hegron, 40 ans, est infirmière depuis douze ans. Après sa formation à l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) elle a travaillé en maison de retraite avant d'intégrer le service d'hématologie stérile du CHU de Nantes où elle est restée 8 ans. En parallèle elle effectue plusieurs séjours en Inde. Elle a un véritable coup de cœur pour ce pays et ses habitants, notamment pour la ville de Bénarès. A chaque fois le retour en France est difficile, l'envie de repartir est le plus fort. Elle décide donc de combiner son métier d'infirmière à sa passion pour l'Inde. Elle part d'abord un mois et demi en tant que bénévole dans un petit dispensaire de Bénarès. De retour en France, Céline décide de s'engager, en tant que volontaire, pendant un an, elle y restera trois ans ! Au bout de ce séjour, elle veut s'impliquer d'avantage et crée, en 2011, sa propre association : « Un Rêve Indien » tout en ouvrant un dispensaire dans un quartier pauvre de la ville de Bénarès.



Les élèves solidaires ont posé avec Céline et Soni lors de leur visite à Montauban le 24 novembre 2016.

nécessaire pour entretenir ce projet, donc récolter un maximum d'argent pour pouvoir payer les salaires, les médicaments, le loyer etc.

Les dépenses du dispensaire (salaires, loyer, médicaments...) sont pris en charge par l'association grâce aux dons effectués, aux adhésions, aux différentes actions organisées durant l'année (soirée indienne, loto, vente de chocolats, vente d'objets d'artisanat indien...). Pour subvenir à ses besoins Céline touche une indemnité versée par l'association qui correspond à 220 €/mois ce qui lui permet de payer son loyer, sa nourriture, ses frais divers. Il y a aussi les besoins en matériel de soins infirmiers : compresses, pansements, seringues... « Pour cela, en fonction des besoins du moment, nous faisons parvenir à ceux qui nous le demandent et qui ont l'occasion de se rendre à Bénarès, une liste régulièrement mise à jour de produits de soins infirmiers » pour obtenir la liste contacter unrevindien@hotmail.fr

Le système de santé en Inde. Il y a en Inde comme en France des hôpitaux publics et des hôpitaux privés. Les indiens n'ont pas de couverture sociale comme chez nous, lorsqu'ils sont hospitalisés, tout reste à leur charge. Si le médecin prescrit des médicaments ou

des perfusions/injections lors de l'hospitalisation d'un patient, il faut que la famille aille les acheter dans une pharmacie à l'extérieur de l'hôpital. L'accès aux soins est facile pour ceux qui en ont les moyens, pour les autres le recours à des dispensaires est vital. Un patient avec un ulcère, par exemple, nécessitera des soins quotidiens et aura du mal à payer ses pansements. Souvent ces patients ne consultent pas ou trop tard, quand ils ont trop mal. De plus, il y a le manque d'hygiène et d'asepsie et pas de prise en charge de la douleur et les méthodes de soins sont souvent rudimentaires et d'une autre époque. Les pathologies rencontrées sont en lien avec l'alimentation et l'hygiène (diarrhées, hépatites, typhoïdes...), des problèmes pulmonaires liés à l'environnement ou au travail. Il y a aussi énormément de tuberculose.

### Céline est venue à Montauban

Le 24 novembre 2016, lors d'un séjour en France, Céline a fait le déplacement à Montauban avec Soni afin de rencontrer les élèves qui soutiennent son projet. Durant trois heures, elle a présenté son association, ses projets à venir et a répondu aux questions des élèves. « J'ai été très impressionnée par

l'implication et la qualité des questions posées par les participants » déclarait alors Céline Hegron : un moment exceptionnel ! A cette occasion une collecte avait été effectuée de gants latex et de compresses, un appel aux dons avait été lancé aux entreprises. Cette rencontre a renforcé l'engagement des élèves pour l'association « Un Rêve Indien ». Certains suivent le travail de Céline et de Soni sur Facebook et deux personnes se sont ajoutées au projet.

### Comment les élèves ont-ils connus cette association ?

C'est par l'intermédiaire de Christophe Boone, enseignant au lycée qui a parlé, à ses collègues et à ses élèves, de l'association et du travail de Céline et de Soni au dispensaire. Tous ont été très impressionnés « Un signe qui ne trompe pas : à chaque fois que j'en ai parlé, il n'y avait pas un bruit dans la salle, et beaucoup de questions étaient posées après la présentation ». Avec l'accord du directeur et le soutien des enseignants, un appel a été lancé auprès des lycéens pour monter une équipe solidaires, sur une heure spécialement réservée à cet effet.

« Je m'attendais à la candidature de 5 à 10 élèves, mais une quarantaine

s'est présentée, et 30 se sont engagés sur l'heure consacrée à cette action solidaire ».

### Quelles actions sont menées ?

Diverses actions sont mises en place dont l'opération bol de riz à l'école St Maurice le jeudi 6 avril qui a permis de récolter 461,98 € ; course parrainée le vendredi 7 avril dont le bilan définitif ne sera connu que plus tard mais, avec 214 participants du lycée et du collège se situera entre 1000 et 2000 € ; en fin d'année scolaire, fête de l'établissement durant laquelle quelques spectacles auront pour thème le « Rêve Indien » de Céline. « Ma plus grande satisfaction est de voir les élèves solidaires réaliser toutes nos actions avec beaucoup de plaisir, et avec parfois de belles prises d'initiatives. Il est évident que ce projet contribue à les faire grandir et à prendre conscience de la chance que nous avons de vivre dans un pays où, notamment, tout le monde est scolarisé et a accès aux soins. Ils ont bien compris qu'aider cette association en vaut vraiment la peine car le travail réalisé sur place par Céline et Soni véhicule de belles valeurs humaines et est fait avec beaucoup de sérieux et de rigueur. Aujourd'hui les actions menées par les élèves de l'équipe solidaire font écho auprès d'autres jeunes, voire de leurs familles. Je suis vraiment très fier d'eux. » conclut Christophe Boone.

### Comment apporter son aide ?

Il y a plusieurs manières : en adhérant à l'association : 10 €/an, en faisant un don à l'association par chèque bancaire à l'ordre de « Un Rêve Indien » à l'adresse suivante

« Un Rêve Indien », 3 rue des Baladins, 85260 St-André-13-Voies, en organisant une soirée, un vide-grenier, un loto, un concert... au profit de l'association, en achetant le livre « Un Rêve Indien-Journal d'une volontaire à Bénarès » ou le livre « Les Amoureux de l'Inde-Histoires de rencontres ».

### Le dispensaire

Le dispensaire ouvre ses portes le 16 septembre 2012. Sa mission : dispenser des soins gratuits à une population pauvre d'un quartier de Bénarès et permettre aux habitants de bénéficier d'un suivi médical à moindre coût. « Nous y réalisons les soins infirmiers : pansements et quelques injections. Le mardi et le vendredi des consultations médicales sont effectuées par un médecin indien. Les soins dispensés vont de la « bobologie » chez les enfants aux plaies plus importantes : plaies infectées, coupures, ulcères, brûlures, furoncles, morsures de chien ou de singe etc. et quelques injections » indique Céline. L'équipe est restreinte : Soni, une indienne formée pour les soins et Céline qui, en plus, gère le dispensaire : commande médicaments, gestion de l'équipe, du matériel sans oublier tout le côté relationnel de l'association : réponses et envoi aux mails, gestion de la page facebook etc.

### Les finances, nerf de la guerre !

Il faut trouver le financement